

Image not found or type unknown



Frais dossier anah contestation frais

Par **polak1971**, le **30/04/2011** à **08:23**

Bonjour, courant juillet 2010 je me renseigne auprès de l'Anah pour obtenir une aide concernant l'amélioration de l'habitat comprenant la rehausse de charpente et la pose de panneaux photovoltaïque avec revente totale à EDF. Je reçois un conseiller qui me dit par téléphone de ne pas débuter les travaux avant sa visite. Ce que je fais, il passe, et me dit pas de problème pour l'aide vu mes revenus et les travaux, j'aurai l'aide plus que à faire le dossier, donner les devis de l'entreprise qui effectuera les travaux et payer les frais de dossier qui s'élève à 270€ ce que je fais, chèque encaissé dans la foulée avant l'acceptation de la maison. Deux mois plus tard, je reçois un courrier me disant refus de mon dossier pour cause de vente totale de l'électricité. Je téléphone à la maison, me disant que le conseiller n'aurait jamais dû faire le dossier avant de se renseigner à ce sujet, et qu'il a commis une erreur que faire car je n'ai toujours pas reçu le remboursement des frais de dossier, puis-je les récupérer ? merci